

Publié le 27 mai 2025

Jackie Goulet, Président de Saumur Val de Loire Agglomération : « Il n'existe pas une bonne Epl sans de bons élus pour la diriger et la contrôler »

Maire de Saumur et Président de Saumur Val de Loire Agglomération, Jackie Goulet a fait de l'économie mixte un levier stratégique pour son territoire. Rencontre avec un élu engagé, exigeant et pleinement conscient des responsabilités qu'impliquent les Epl.



Avec la création de deux nouvelles sociétés publiques locales (Spl) en 2025, la Ville de Saumur et Saumur Val de Loire Agglomération seront bientôt actionnaires majoritaires de six Epl. Pour quelles raisons ont-été constituées ces entreprises et quelles sont leurs missions ?

Jackie Goulet : A Saumur, l'économie mixte locale se veut **un prolongement du service public**. Nous avons progressivement constitué un écosystème d'Epl au service de nos politiques publiques, dans des secteurs clés comme la mobilité, le tourisme, la propreté urbaine ou encore la collecte des déchets. **Depuis 2025, nous sommes désormais majoritaires dans six entreprises : cinq Spl et une Sem**. Deux nouvelles structures se mettent actuellement en place : une Spl qui exploite d'ores et déjà l'hippodrome de Verrie, un marqueur fort de l'identité saumuroise, et une Spl dédiée à la restauration collective, qui gèrera notamment notre future cuisine centrale. Ces Epl nous permettent de **concilier efficacité opérationnelle et contrôle public**. Elles incarnent notre volonté de mobiliser l'agilité du privé, tout en restant sous pilotage politique.

Saumur Val de Loire est également actionnaire de plusieurs Epl intervenant à l'échelle départementale. Qu'apporte concrètement cette relation de coopération dans la conduite de vos projets à Saumur ?

Nous sommes actionnaires minoritaires dans plusieurs structures du groupe Alter (Anjou Loire Territoire), comme Alter Public ou Alter Energies. Ces participations ciblées nous permettent de **mobiliser des expertises que nous ne pourrions pas développer seuls**. Par exemple, la construction de notre future cuisine centrale a été confiée à Alter Public. Saumur Val de Loire a également confié à Alter Energies le développement d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge à Montreuil-Bellay. Associant collectivités et citoyens, elle produit 8 350 mégawattheures chaque année. **C'est une manière efficace d'élargir notre champ d'action sans alourdir nos propres structures**.

L'intégration de vos Epl dans la conduite et l'évaluation de vos politiques publiques appellent-elles un pilotage stratégique particulier dans votre organisation ? Le cas échéant, quelles dispositions concrètes avez-vous prises ?

Oui, et j'y tiens tout particulièrement. J'ai été sensibilisé dès mon arrivée à la nécessité d'une gouvernance exemplaire, notamment après des difficultés rencontrées par certaines de nos Epl. Nous avons tiré des leçons

de ces expériences : aujourd'hui, je considère que **la réussite d'une Epl repose d'abord sur la qualité de sa gouvernance**. Cela suppose des élus compétents, investis et clairement identifiés.

Nous avons instauré une indemnité mensuelle pour les présidences d'Epl (environ 500 € bruts), afin de reconnaître cette responsabilité. Par ailleurs, **les budgets d'investissement de nos Spl sont intégrés chaque année au débat d'orientation budgétaire de l'agglomération**, aux côtés de celui de la collectivité. Cela permet d'une part de donner de la lisibilité à leur action auprès des élus mais aussi de la population. D'autre part, c'est un message adressé aux Epl elles-mêmes et à leurs salariés pour valoriser leur action et leur rôle dans l'action publique locale.

Enfin, nous venons de créer un GIE, dont j'assume la présidence, pour mutualiser certaines fonctions supports. Même si ce n'est qu'un outil, il marque une étape dans la structuration de notre pilotage global pour veiller à la bonne trajectoire de chaque société. En comptant ce GIE, ce sont près de 180 femmes et hommes qui travaillent quotidiennement dans nos Epl, ce n'est pas anodin.

L'économie mixte locale connaît une forte dynamique dans les villes moyennes comme Saumur. Quel regard portez-vous sur cette évolution et quelle place accordez-vous aux Epl dans l'action publique locale ?

Cette croissance montre que l'économie mixte répond à un vrai besoin : celui d'être, sur certains sujets, plus souples, plus agiles, en mobilisant les compétences du public et du privé. Mais attention à ne pas en faire un outil magique. **Une Epl n'a de sens que si elle est bien gouvernée, bien contrôlée, et inscrite dans une feuille de route avec des objectifs clairs.**

Les Epl peuvent être des vecteurs d'innovation publique. Mais elles doivent être au service de l'intérêt général, pas se substituer à lui. Leur développement appelle donc un engagement renforcé des élus, une transparence accrue, et une véritable reconnaissance des agents qui y travaillent.